

EN ROUTE VERS DES SOINS OPTIMAUX

12 POINTS D'ACTION POUR L'AVENIR DE LA KINÉSITHÉRAPIE.

ZAVENTEM, 04 mars 2024 – La kinésithérapie est un maillon indispensable du paysage des soins de santé d'aujourd'hui : à chaque étape de la vie, pour toutes les parties du corps. Pourtant, la législation est à la traîne par rapport à la réalité. Les compétences ne sont pas appréciées à leur juste valeur et il y a encore trop peu de vision à long terme, c'est pourquoi l'association professionnelle **AXXON** a formulé 12 points d'action dans un mémorandum qui a été remis aux partis politiques. **À présent, c'est à eux de jouer !**

La route vers des soins optimaux est semée d'embûches. Il devrait être possible d'atteindre sa destination de manière durable et efficace, afin que chaque voyage – celui du patient, du prestataire de soins ou du responsable politique – se déroule sans encombre. Nous devons oser nous demander si les chemins empruntés par le système actuel restent praticables et abordables financièrement.

Où en est la kinésithérapie aujourd'hui et où doit-elle aller à l'avenir ?

L'accent doit être mis sur la collaboration et les soins intégrés. Le mémorandum rédigé par AXXON comprend 12 points d'action, comme autant d'étapes intermédiaires cruciales, avec des solutions proposées pour chacun d'entre eux :

1. Chaque patient doit être remboursé de la même manière pour ses soins de kinésithérapie, quel que soit le statut de conventionnement du prestataire.
2. Un honoraire équitable pour les kinésithérapeutes indépendants s'impose.
3. Le barème de rémunération des kinésithérapeutes salariés doit tenir compte de leurs compétences.
4. La loi coordonnée du 10 mai 2015 doit refléter les pratiques et les réalités actuelles.
5. Mise en place d'un organe déontologique avec une chambre disciplinaire par profession de santé pour gérer les problèmes rapidement et de manière ciblée.
6. Le rôle préventif essentiel de la kinésithérapie : que des bénéfices pour la santé publique.
7. Accès direct à la kinésithérapie : examen consultatif gratuit avec possibilité de traitement.
8. Digitalisation : accès au dossier médical électronique et consultations à distance.
9. Élargissement des qualifications professionnelles particulières : une garantie pour des soins ciblés.
10. Une identité propre pour les kinésithérapeutes travaillant en milieu hospitalier.
11. Adaptation du modèle actuel de concertation avec l'INAMI.
12. Harmoniser le statut social de tous les prestataires de soins de santé.

Notre objectif est la mise en œuvre des meilleurs soins possibles pour la population. L'association professionnelle des kinésithérapeutes souhaite engager la conversation avec les acteurs du monde politique afin de parcourir ensemble la route vers des soins optimaux accessibles à tous. Notre mémorandum est à présent entre leurs mains, tout comme l'avenir des soins de santé.

Retrouvez la version complète du mémorandum rédigé par AXXON [en consultant le site web de l'association professionnelle](#).

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

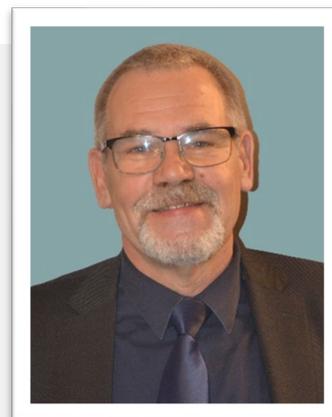
Bernard Laplanche

Président AXXON, Qualité en Kinésithérapie

 0470/95.71.26

 bernard.laplanche@axxon.be

 www.axxon.be



AXXON, Physical Therapy in Belgium est reconnue comme étant la seule organisation professionnelle représentative pour les kinésithérapeutes en Belgique. La coupole nationale s'occupe de la défense professionnelle et les ailes, quant à elles, de l'organisation professionnelle. Sur le plan international, AXXON est le "parent body" de la *World Physiotherapy* (ex-WCPT).